



# Résultat du sondage



Commission "féminines" :  
Ligue de Bretagne de Tennis de Table (LBTT)

## Chiffres clés :

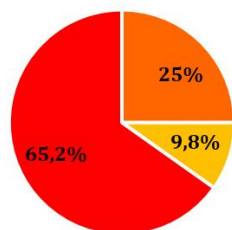
Effectifs licenciées LBTT  
(toutes catégories d'âge et tous types de licence confondus) =

- 819 femmes = Saison 2020-2021
- 204 réponses récoltées
- Taux de réponses/participation de 24,4%



## 1. La féminisation du tennis de table en Bretagne : qu'en penses-tu ?

### 1. Quel type de licence possèdes-tu ?

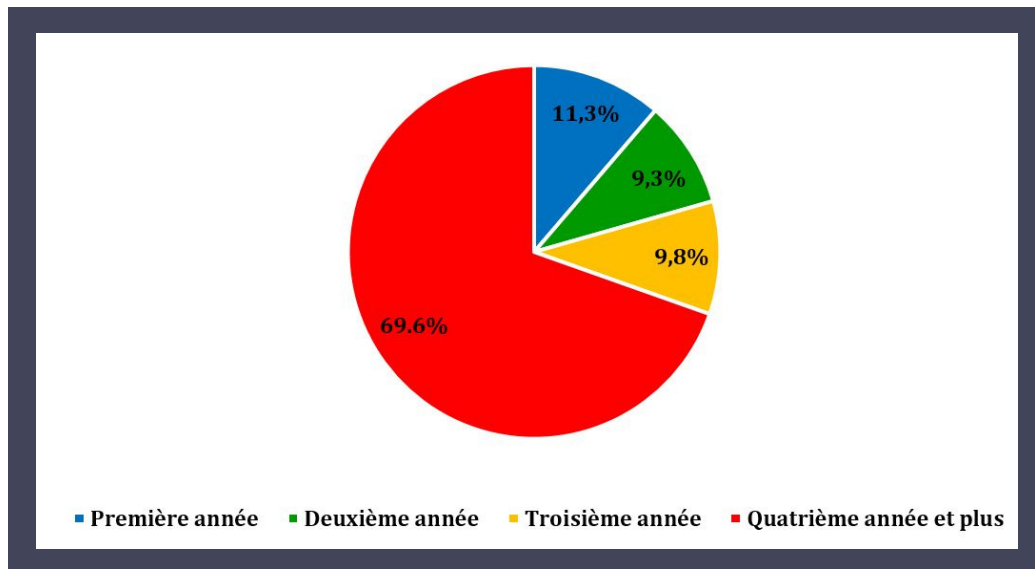


- Entraînement, loisir, détente
- Dirigeant, bénévole, élu, arbitre, etc.
- Compétition

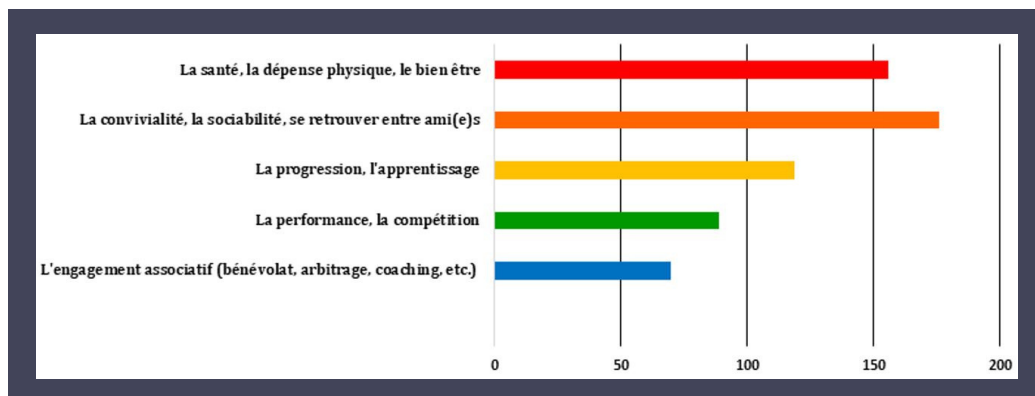
### 2. Dans quel club as-tu une licence cette saison (2020-2021) ?

	Nombre de réponses au questionnaire / Nombre de réponses possibles	Nombre de clubs représentés	Nombre de clubs ayant au moins une féminine	Nombre total de clubs
CD22	32/143	18	25	31
CD29	62/315	28	57	70
CD35	68/216	23	48	72
CD56	42/145	26	36	52
LBTT	204/819	95	166	225

**3. Depuis combien d'année(s) es-tu investie (en tant que joueuse et/ou bénévole et/ou arbitre et/ou coach et/ou entraîneur) dans le tennis de table ?**



**4. Quelles sont tes attentes lorsque tu te consacres au tennis de table ? (Rappel : il était possible d'émettre plusieurs choix à cette question)**

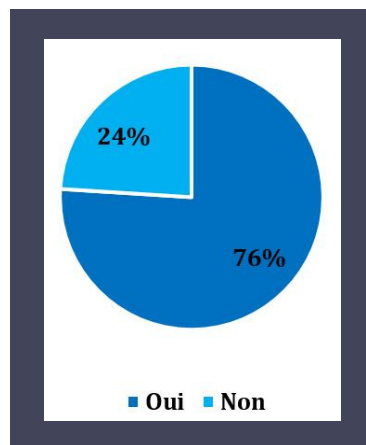


**5. A ton clavier, tu peux noter ici tes idées, tes suggestions, tes remarques au sujet du tennis de table en Bretagne : ta pratique, ton engagement bénévole, les formations vécues et/ou souhaitées, les actions menées ou à conduire, les compétitions proposées ou à faire évoluer, l'encadrement dont tu bénéficies, etc.)**

- La possibilité de jouer plus souvent à proximité de son club lors des matches de championnat ;
- Le maintien d'un championnat du type « critérium féminin » (comité 35) ou du type « trophée team filles » (comité 29) qualifié de formule ludique et sportive, et son extension dans les comités 22 et 56 ;
- Promouvoir davantage le tennis de table féminin pour gagner en visibilité, avec des supports de communication adaptés ;
- La création de groupes d'entraînement spécifiques pour les féminines au sein des clubs, au niveau de chaque comité départemental, au niveau de la Ligue, avec un encadrement adapté (éducateurs formés) ;
- Le manque d'équipes engagées dans le championnat féminin (l'absence d'une pyramide qui devrait partir de l'échelon départemental) ;
- L'organisation de journées ou de matinées regroupant les féminines de la région pour créer du lien et insuffler une dynamique, durablement ;
- Peu de féminines dans notre sport et des niveaux très hétérogènes ;
- Conduire une réflexion avec l'ensemble des autres Ligues régionales sur le sujet du « Ping féminin » ;
- La réalisation d'actions de communication dans un cadre scolaire pour sensibiliser et toucher le public féminin ;
- La création d'un tournoi féminin régional réunissant toutes les catégories d'âge (tous types de licence confondus) ;
- L'adaptation des règlements quand il y a peu de féminines dans un ou plusieurs tableaux d'une compétition / d'un tournoi.

## II. Fédérer, regrouper, valoriser : qu'en penses-tu ?

**6. Serais-tu intéressée par une journée permettant de réunir les pongistes féminines de la région Bretagne ?**



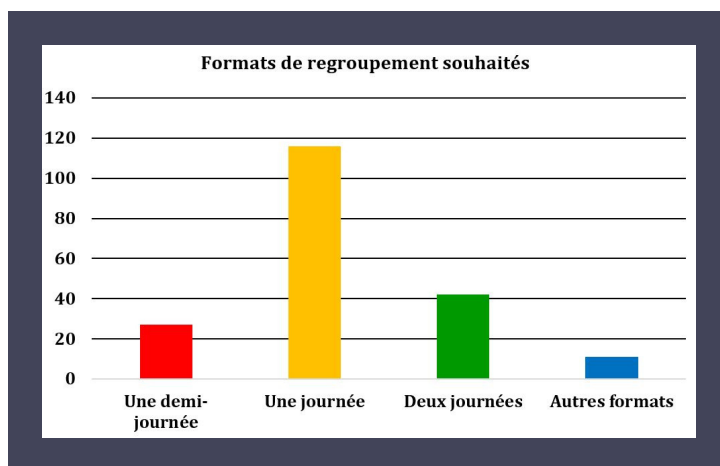
**7. Quels sont les temps forts que tu souhaites voir figurer au programme de ce regroupement ?**

« TOP 12 » : classement des ateliers par ordre de préférence	
1	Exercices et ateliers ludiques d'apprentissage et de perfectionnement
2	Atelier thématique sur la préparation mentale du sportif (gestion des émotions, concentration, etc.)
3	Temps conviviaux (repas, jeux de société, activités de plein air, quizz, etc.)
4	Séances de "Fit Ping Tonic" (allier le renforcement musculaire et la pratique du tennis de table)
5	Atelier thématique "sport-santé-alimentation"
6	Atelier thématique sur la préparation physique du sportif
7	Tournois de simples et de doubles
8	Séquence de parrainage entre joueuses (une joueuse plus expérimentée joue avec une joueuse moins expérimentée : entraide, conseils, etc.)
9	Atelier thématique sur la prévention des blessures dans le sport
10	Atelier thématique sur le sport de haut-niveau, assorti de témoignages de pongistes en structures sportives (pôle espoir) et/ou professionnelles
11	Atelier thématique sur la prévention et la sensibilisation aux risques de pédocriminalité et de bizutage dans le sport
12	Atelier thématique sur l'accès aux postes à responsabilité (élu, salarié) pour les femmes dans les instances dirigeantes du Mouvement Sportif

**8. Quel(s) éventuel(s) autre(s) atelier(s) (non cités dans la question précédente) souhaites-tu intégrer à la programmation de ce regroupement ?**

- La possibilité d'assister à un match de haut niveau ;
- La mise en place d'un temps de réflexion sur la place des femmes de la catégorie « vétérans » dans le tennis de table ;
- Le recueil de témoignages pour identifier les raisons quant à l'interruption du tennis de table par les féminines et les solutions à apporter pour y remédier ;
- La mise en place d'un temps d'échanges sur le sujet de la mixité dans le tennis de table ;
- La mise en place d'un temps de formation sur le rôle de l'entraîneur auprès d'un public féminin ;
- L'organisation d'un stage/regroupement (apprentissage/perfectionnement) réunissant régulièrement les filles des quatre départements bretons qui le souhaitent ;
- La mise en place d'un atelier pour s'exprimer librement sur le sujet du tennis de table féminin et évoquer les leviers d'actions possibles.

9. Quel(s) format(s) de regroupement souhaites-tu ? (Rappel : il était possible d'émettre plusieurs choix à cette question)



10. A ton clavier, tu peux noter ici tes idées, tes suggestions, tes remarques quant à l'organisation d'un tel regroupement

Récompenser  
Moyens Ludique  
Discuter Objectifs  
Adhérer  
Regrouper Projets  
Relancer Repas Remercier  
Promouvoir  
Mixité Continuité Plaisir  
Partager Questionner Dynamique Collectif  
Encourager Proximité  
Progressivité

**Rappel :**

- 8411 licenciés en janvier 2021 à la LBTT, dont 819 femmes et 7592 hommes ;
- Soit 9,7% de licenciées (féminines), tous types de licences et toutes catégories d'âges confondus ;
- Comparativement à la moyenne nationale (FFTT) qui s'élève à 11,5%.